

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L., SECONDI P., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., NICOLAI M.,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : ANDREANI N., GIUDICELLI PA., ORSONI C., CHAMBE A., ACKER-CESARI V.

Nbre de conseillers en exercice : 13

Nbre de conseillers présents : 08

Nbre de conseillers ayant signé : 08

Date de convocation : 03 /04/2024

Date d'affichage: 03/04/2024

Objet : Aménagement de la place du village et des abords de l'Église : recherche de financement.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la remise en état des deux places du Village de Solaro (Tavulacciu et place derrière l'église) fait partie des objectifs de la municipalité. En effet, les deux places sont dégradées et méritent une remise à niveau et des aménagements paysagers.

Les gradins de la place du Tavulacciu, qui en font son originalité sont dégradés et une amélioration de leur revêtement en pierres naturelles est justifié.

De plus l'usage de cette agora pour toutes les manifestations villageoises justifie sa couverture intermittente par des mâts amovibles et des toiles.

La place entre le Tavulacciu et l'église est un espace d'accès vers l'église et le cimetière. Son revêtement est très dégradé et elle fait l'objet de stationnements sauvages intempestifs.

le projet consiste en son réaménagement paysager (création d'espaces de détente et repos à l'arrière des maisons sur le Tavulacciu (base de l'ancienne tour) et le long de l'église.

Des aires de stationnement seront maintenues et réaménagées.

Le parvis de l'église fera l'objet d'un projet de réaménagement patrimonial ultérieur dans le cadre d'un dossier de restauration de l'église du clocher et du parvis.

Le coût total de la rénovation des deux places est estimé comme suit :

- Aménagement du Tavulacciu.....	103 500,00 € HT
- Aménagement entre le Tavulacciu et l'Église.....	148 500,00 € HT
- Aménagements autour de l'Église.....	98 500,00 € HT
- Imprévus 10 %.....	35 050,00 € HT
- Etudes et maîtrise d'oeuvre.....	31 200,00 € HT

Soit un total de.....416 750,00 € HT

L'office de l'environnement et la CAUE avaient proposé un projet d'aménagement ambitieux, qui a été repris dans le cadre du plan paysage. Le présent projet pourrait être considéré comme une première phase de ce projet de réhabilitation paysagère villageoise.

Proposition de financements :

REGION:..... € (70%)

Etat – DETR :..... € (10%)

Autofinancement :..... € (20%)

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08/042024

Objet : Aménagement de la place du village et des abords de l'Église : recherche de financement. (SUITE)

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le projet d'aménagement de la place du village et des abords de l'église,
- d'adopter le plan de financement proposé,

Fait et délibéré à Solaro le 05/04/2024.

Le Maire
Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-026-212 002836-2024 04 08-2024_19-DE